

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 25 JUIN 2024**

Le vingt-cinq juin deux mille vingt-quatre à vingt-heures trente, le Conseil Municipal de VOISE, légalement convoqué le onze juin s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mme Mylène PICHARD, Maire.

**Etaient présents** : Mme PICHARD Mylène, M. FERREOL André, Mme ARNAUD Sandrine, M. CLÉMENT Thomas, Mme NAVARRO Solange, M. AVICEAU Thomas, M. Nicolas DEMANGE, M. Dominique DUMONT, Mme LECOMTE Josette, Mme Ana MICHEL, formant la majorité des membres en exercice.

**Absent excusé** : M. Pascal PINSAULT (pouvoir à M. Dominique DUMONT),

Mme Ana MICHEL est nommée secrétaire de séance.

### **Elections législatives du 30 juin et 7 juillet 2024**

Le Conseil Municipal fixe les tours de garde pour les élections législatives qui auront lieu les 30 juin et 7 juillet 2024.

### **Décision budgétaire modificative**

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à procéder au virement de crédit suivant :  
- Prélèvement de **150,00 €** de **l'article 6541 (créances admises en non-valeur) pour virement à l'article 673 (titres annulés)** suite à un doublon de titre à la trésorerie.

### **Travaux**

Une réunion avec l'ensemble des élus sera programmée dès connaissance du montant reversé à la commune au titre des amendes de police et des fonds de concours versés par Chartres Métropole. Madame le Maire présente au Conseil Municipal le projet définitif d'aménagement des rues en matière de sécurité routière.

### **Poste de secrétaire de mairie**

Suite à la fin de contrat de Mme DERIANO Nathalie le 30 juin 2024, le Conseil Municipal décide de son renouvellement pour une période d'un an et charge Mme le Maire de signer les documents s'y afférent.

### **Festivités**

Mme le Maire et le Conseil Municipal décident d'organiser une journée du patrimoine le dimanche 22 septembre avec visite de l'église et sortie au lavoir, le tout clôturé par un apéritif dinatoire pour les habitants à la salle des fêtes sur inscription. L'occasion de faire connaissance avec les nouveaux habitants. Des formulaires d'inscription seront distribués dans les boîtes aux lettres.

### **Nomination du déontologue**

Afin de mettre en œuvre la loi 3DS du 21 février 2022, le Conseil Municipal décide de désigner le même référent déontologue que Chartres Métropole et autorise Mme le Maire à signer la lettre de mission et tout document y afférent.

### **Police de publicité**

La loi Climat et résilience votée le 24 août 2021 prévoit de renforcer le rôle dévolu aux élus locaux en matière de police de la publicité telle que définie aux articles L.581-1 et suivants du code de l'environnement.

Le Conseil Municipal souhaite confier l'instruction des demandes d'enseignes, pré-enseignes et publicité à Chartres Métropole et autorise Mme le Maire à signer la Convention Cadre avec Chartres Métropole.

### **Divers**

Mme le Maire informe le Conseil Municipal du changement de directrice du regroupement pédagogique Francourville, Houville-la-Branche, Voise lors de la prochaine rentrée scolaire. Mme MONNIER quitte l'école des blés et sera remplacée dans son rôle de directrice par Mme ROGER.

M. André FERREOL sollicite le Conseil Municipal afin de commencer à rechercher un intervenant pour le prochain arbre de Noël.

Le Maire,

La Secrétaire,

Les Membres